

À Paris, le 10 mai 2022

OBJET : Relevé de décisions de la séance du 9 mai 2022

Réunie le 9 mai 2022, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Dossier n° 45 – David HOLSTON (JDA DIJON BASKET)

Rencontre de BETCLIC ELITE PARIS BASKETBALL / JDA DIJON BASKET du 19 avril 2022

- comportement antisportif (article 2.1 du règlement de la LNB)

➤ **Infraction non caractérisée**

Dossier n° 46 – Jean-Louis BORG (JDA DIJON BASKET)

Rencontre de BETCLIC ELITE PARIS BASKETBALL / JDA DIJON BASKET du 19 avril 2022

- comportement antisportif (article 2.1 du règlement de la LNB)

➤ **Infraction non caractérisée**

Dossier n° 47 – Fabien ROMEYER (JDA DIJON BASKET)

Rencontre de BETCLIC ELITE PARIS BASKETBALL / JDA DIJON BASKET du 19 avril 2022

- Violences ; Est constitutif de violence au sens du présent article tout propos ou comportement menaçant ou intimidant, toute bousculade ou altercation volontaire ou tout acte remettant ou susceptible de remettre en cause, par quelque moyen que ce soit, l'intégrité physique d'un acteur de la rencontre ou de toute personne assistant à celle-ci, ou laissant apparaître une volonté de le faire (cf. article 10 titre 2 des règles de discipline).

➤ **Une amende de 300 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR



Dossier n° 50 – Gavin WARE (JDA DIJON BASKET)

Rencontre de BETCLIC ELITE PARIS BASKETBALL / JDA DIJON BASKET du 19 avril 2022

- comportement antisportif (article 2.1 du règlement de la LNB)

➤ **Une amende de 500 euros ferme**

AFFAIRES REGLEMENTAIRES

Dossier n°48 – CHOLET BASKET

Rencontre de Betclic ELITE CHOLET BASKET / ESSM LE PORTEL du 19 avril 2022

- Manquement aux dispositions de l'article 316.4 du règlement sportif ainsi qu'à la Charte de l'Animation (annexe 3)

➤ **Une amende de 300 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR

